

Meudon, le 12 mars 2020

Monsieur le Président,

Dans un récent courrier, vous m'avez exprimé vos craintes quant à l'état des deux passerelles piétonnes traversant respectivement les voies du T2 et du RERC.

Les deux infrastructures que vous mentionnez sont gérées par GPSO. Leur contrôle et les travaux concernant leur structure doivent également être organisés en lien avec les opérateurs des lignes, en l'occurrence la RATP et la SNCF.

Ces deux passerelles font l'objet d'une surveillance régulière des services de GPSO, qui a, du reste, engagé un contrôle de l'ensemble des ouvrages d'art du territoire en mandatant un bureau d'étude spécialisé dans ce domaine technique.

Dans ce cadre, un inventaire et un diagnostic sont en cours de réalisation permettant par la suite de définir un schéma directeur de travaux accompagné d'un calendrier pluriannuel d'intervention.

Les deux ouvrages d'art que vous mentionnez viennent d'être inspectés visuellement.

Concernant la passerelle de la ruelle aux Bœufs au-dessus des voies du T2, comme la passerelle Saint Germain enjambant la voie du RER C, GPSO m'indique que des contrôles visuels effectués dernièrement par le bureau d'étude ne remettent pas en cause la stabilité et la sécurité des ouvrages.

En revanche, il est incontestable qu'il est nécessaire, à court terme, d'effectuer un entretien des parties vieillissantes. Vous pourrez constater entre temps, que les garde-corps métalliques de la passerelle Saint Germain ont été rénovés et repeints ces derniers jours et que les grilles de protection le seront prochainement.

Des contrôles complémentaires, en lien avec les services de la SNCF, vont être tout prochainement programmés afin de préciser la nature des travaux à engager.

Je vous confirme donc la plus grande vigilance de GPSO sur le sujet, en lien avec la RATP et la SNCF. Il va sans dire que si la moindre alerte m'était communiquée, j'exercerais les pouvoirs de police du Maire afin d'empêcher l'accès à ces passerelles en attendant des travaux de sécurisation. Mais cela n'est pas à l'ordre du jour.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Denis Larghero

Maire de Meudon

Vice-Président du Conseil départemental

Hôtel de Ville - 6 avenue Louis Le Corbeiller - 92190 Meudon

01 41 14 80 00

Le.maire@mairie-meudon.fr

meudon.fr